

LES NANOTECHNOLOGIES , QU'EST-CE QUE C'EST ?

Depuis le transistor inventé en 1947 en passant par la microélectronique (les puces d'ordinateur) les nano-particules, par manipulation au niveau des atomes, ouvrent des champs d'application importants concernant :

- Des matériaux et des textiles surprenants, utilisés par exemple dans certains pneus.
- Des médicaments nouveaux, la réparation des tissus humains comme les implants rétiniens.
- Des produits de beauté à cause de la blancheur de certains produits
- Mais aussi des applications militaires (des bombes dites "intelligentes").
- Plus heureusement, la surveillance et le contrôle des pollutions.
- Des capacités de mémoire 100 000 fois plus importantes que celle de l'ensemble des ordinateurs de France.

Les nanotechnologies vont pénétrer ou ont déjà pénétré dans nos vies.

Ces particules sont tellement fines (un cheveu a un diamètre 50.000 à 100000 nanomètres.) qu'elles peuvent passer dans la peau ou les poumons: Verra-t-on prochainement un nouveau scandale comme celui de l'amiante?

Autant être informé dès aujourd'hui!

On vous attend le 16 janvier à 20h pour en parler ensemble..

A.P.E.CO



Exemple de produits utilisant déjà des nanos technologies

Pour en savoir plus :

Voir par exemple <http://www.internetactu.net/?p=7032>

ou

http://www.industrie.gouv.fr/energie/matieres/textes/ecomine_note_oct02.htm

On peut voir aussi le site de l'association grenobloise très critique Pièces et Main d'œuvre :

<http://www.piecesetmaindoeuvre.com/spip.php?rubrique2>

L'A.P.E.Co au quotidien c'est:

→ Une réunion mensuelle au sous-sol de la salle des fêtes le troisième mercredi du mois (hors vacances scolaires).

→ Des sorties nature (oiseaux, haies, sols).

→ Une assemblée générale de bilan et de propositions en janvier-

→ Suivi des enquêtes publiques sur les installations à risques ou les projets d'urbanisme.

→ Lutte contre l'ambrosie.

→ Interventions auprès des pouvoirs publics et collectivités locales (Préfet, Communauté urbaine, Mairie, etc.).

→ Des soirées - débats sur les thèmes concernant l'environnement en fonction de l'actualité-

→ Des visites d'installations ayant un intérêt pour la protection de l'environnement (centre de tri sélectif, usine d'incinération etc....).

→ Participation au forum des associations.

Le Petit Echo de l'A.P.E.CO

Responsable de publication :

Corinne Reversat

Pour recevoir nos informations mensuelles, notre programme de visites, permettre l'édition de ce journal et avoir plus de poids, il est important d'adhérer !

Adhésion:

- **individuelle :** 8€

- **familliale:** 12€

- **soutien:** à partir de 16€

Chèque à l'ordre de A.P.E.CO

Ecrivez-nous :

Courrier : Mairie de Corbas

Courriel : apeco.corbas@free.fr

Site web :

<http://apeco.corbas.free.fr>

L'A.P.E.Co est indépendante de tout parti politique.